

CEC :

Exploration non invasive et imagerie cardiaque

Coordinateurs du CEC

Coordinateur 1:

- Nom et Prénom : Pr Abdallah MAHDHAOUI
- E-mail :abdallah.mahdhaoui@rns.tn

Coordinateur 2:

- Nom et Prénom : Dr Wassim SAOUDI
 - E-mail : assistantcardio@gmail.com
-

Objectifs du CEC

Apporter une formation complémentaire aux médecins /autres professionnels de la santé désirant se perfectionner dans le domaine de formation à l'imagerie cardiovasculaire diagnostique et thérapeutiques et à l'enseignement de l'imagerie appliquée à la pathologie cardiovasculaire.

Public cible

-Les cardiologues

-Les radiologues

-Les résidents en cardiologie ou radiologie ayant validés au moins 6 semestres

Capacité d'accueil

20 apprenants par promotion(Une promotion chaque année)

Descriptif de l'enseignement

- **Démarrage du CEC** :L'enseignement de la formation a débuté au cours de l'année Universitaire 2011-2012
- **Durée d'études** : 1 an d'étude
- **Volume horaire** : 100 heures théoriques soit 9 séminaires d'une journée (une journée/2 semaines) pour la formation théorique étalée sur 1an
L'enseignement du CEC est réalisé en présentiel et en ligne « enseignement hybride »
- **Modules enseignés** :

Tout au long de la formation, chaque apprenant aura un apprentissage qui comporte les modules suivants :

Module 1:bases techniques et imagerie cardiaque et vasculaire

Module 2:bases physiopathologiques et cliniques en pathologie cardiovasculaire

Module 3:imagerie du cœur ischémique :IRM ,TDM, Scintigraphie

Module 4:TDM et IRM en pathologies cardiaques non ischémiques

Module 5:bases physiopathologiques et cliniques en pathologie vasculaire

Module 6:imagerie vasculaire interventionnelle

- **Assiduité** :

La présence aux activités d'apprentissage est obligatoire, attestée par les notifications d'assiduité faites à chaque séance par les enseignants. Les apprenants doivent respecter les horaires prévus et éviter les absences qui ne doivent pas dépasser les 20% du volume horaire total de chaque module. Dépassé ce seuil, la validation du module en question ne peut être accordée et le candidat est déclaré non autorisé à passer l'examen du module à la session principale.

Est déclaré défaillant (ne passe ni session principale ni de rattrapage et doit refaire le module avec la cohorte qui suit), tous candidat ayant un quota d'absence dépassant 50% du volume horaire total de chaque module.

- **Journées d'études**

Les rencontres se feront soit vendredi soit samedi toute la journée chaque 2 semaines selon un organigramme préétabli à la faculté de médecine de Sousse (salle d'ED)

- **Modalités d'évaluations** :

Session principale

L'épreuve terminale comporte un examen écrit portant sur les notions théoriques noté sur 20 points et qui représentent 100% de la moyenne totale et qui englobe toutes les unités d'enseignement.

Les apprenants qui n'ont pas obtenu la moyenne totale supérieure ou =10 lors de la session principale doivent repasser l'examen lors de la session de rattrapage

[Session de rattrapage](#)

Une évaluation théorique sera programmée à la session de rattrapage notée sur 20 et qui représente 100% de la moyenne totale et qui englobe toutes les unités d'enseignement.